

**Sous-commission des études**

**RÉSOLUTION 26-SCE-57**

concernant le projet de modification du programme de baccalauréat en psychoéducation - 7815.

---

adoptée par la Sous-commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa vingt-sixième réunion le mercredi 11 mai 2005, au pavillon Alexandre-Taché, 283 boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

**ATTENDU** l'évaluation périodique du programme déposée à la Sous-commission des études le 6 avril 2005 ;

**ATTENDU** le *Triptyque présentant le suivi du rapport des experts de l'évaluation du programme* ;

**ATTENDU** la résolution UQO PSYED-051-106 du Conseil du module de la psychoéducation en date du 24 mars 2004 acceptant la révision du programme ;

**ATTENDU** l'extrait No 303 de la 3<sup>e</sup> réunion spéciale de l'Assemblée départementale du Département de psychoéducation et de psychologie tenue le 27 avril 2005 acceptant le descripteurs de tous les cours du programme révisé ;

**ATTENDU** le triptyque présentant les modifications du programme ;

**ATTENDU** la description des cours ;

**ATTENDU** les éclaircissements fournis par M<sup>me</sup> Line LeBlanc, directrice du module de la psychoéducation, et M<sup>me</sup> Hélène Mondou, agente de recherche au Décanat des études ;

**ATTENDU** les explications du doyen des études ;

**ATTENDU** les discussions en séance ;

Sur proposition de M<sup>me</sup> Madeleine Lussier  
appuyée par M. Jacques-André Lequin

**IL EST RÉSOLU :**

**DE DONNER** un avis favorable à la Commission des études concernant le projet de modification du programme de baccalauréat en psychoéducation -7815.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**\*\*\* Document original signé**

La secrétaire,

Évelyne Fortin

## Sous-commission des études

### RÉSOLUTION 26-SCE-58

concernant le projet de modification du programme de baccalauréat en génie informatique - 7643.

---

adoptée par la Sous-commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa vingt-sixième réunion le mercredi 11 mai 2005, au pavillon Alexandre-Taché, 283 boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

**ATTENDU** le document *Projet de modification du programme de baccalauréat en génie informatique* ;

**ATTENDU** le document *Réaction de l'Université aux constats et aux commentaires du Rapport sur la visite d'accréditation tenue les 14, 15 et 16 novembre 2004* ;

**ATTENDU** la résolution 2005-CMG-008 du Conseil du module de l'ingénierie en date du 22 avril 2005 recommandant la modification du programme ;

**ATTENDU** la résolution INF 2282 de l'Assemblée départementale du Département d'informatique et d'ingénierie tenue le 11 avril 2005 adoptant les descriptions des cours ;

**ATTENDU** LA LETTRE DU DIRECTEUR DU DÉPARTEMENT DE TRAVAIL SOCIAL ET DES SCIENCES SOCIALES CONFIRMANT QUE LE COURS SOCXXX4 *SCIENCE, TECHNOLOGIE, INFORMATION ET SOCIÉTÉ* SERA SOUMIS À L'ASSEMBLÉE DÉPARTEMENTALE DU 16 MAI 2005 ;

**ATTENDU** le triptyque présentant les modifications du programme ;

**ATTENDU** la description des cours ;

**ATTENDU** les éclaircissements fournis par M. Ahmed Lakhsasi, directeur du module de l'ingénierie, et M. André Régimbald, agent de recherche au Décanat des études ;

**ATTENDU** les explications du doyen des études ;

**ATTENDU** les discussions en séance ;

Sur proposition de M. Jean Quirion  
appuyée par M. Jacques-André Lequin

**IL EST RÉSOLU :**

**DE DONNER** un avis favorable à la Commission des études concernant le projet de modification du programme de baccalauréat en génie informatique - 7643.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**\*\*\* Document original signé**

La secrétaire,

Évelyne Fortin